



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 22 février 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 12 membres – 1 procuration – 13 votants

Administration Générale – Finances

394/2024 — Création d'une Maison du Val d'Argent avec l'Office du Tourisme et CIAP

Monsieur Denis PETIT expose :

Rappel du projet

Le rez-de-chaussée de l'actuel « Maison de Pays » accueille actuellement l'Office de Tourisme du Val d'Argent mais le 1^{er} et le 2^{ème} étage n'ont pas encore été aménagés afin de recevoir du public dans le cadre législatif en vigueur.

Souhaitant valoriser ce bâtiment en vitrine touristique, la Communauté de Communes projette de déménager le CIAP (Centre Interprétation d'Architecture et du Patrimoine) du site Edler Lepavec vers ce bâtiment. Le CIAP gagnera aussi en visibilité par rapport à son site actuel situé au fond d'une cour.

Véritable porte d'entrée du centre-ville, le bâtiment offrira avec ce projet des activités complémentaires, à la fois tournées vers le riche passé de la vallée et vers l'avenir et le développement touristique du Val d'Argent.

Les travaux prévus sont :

- Mise aux normes au niveau de la sécurité incendie : flochage, cloisonnement, portes coupe-feu, création de EAS...
- Mise en place d'un ascenseur et mise aux normes des équipements existants (nez de marche, signalétique...)
- Rénovation énergétique : isolation de murs, remplacement des fenêtres, renouvellement de la chaudière et des radiateurs vétustes, rénovation électrique

L'estimation du projet a été revue suite à des analyses plus fines sur les travaux. **Le montant estimatif total au niveau avant-projet définitif du 15 janvier 2024 est de 1 032 844 € (dont 870 000 € de travaux environ).**

La Communauté de Communes sollicite pour ce projet des financements auprès de l'Etat, de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Région Grand Est, de l'Europe avec le fond FAEDER, ...

Plan de financement prévisionnel

Coût estimatif	Etat	Collectivité Européenne d'Alsace	EUROPE (FEADER)	Région Grand Est (Climaxion)	Reste à charge CCVA
1 032 844 €	206 569 €	258 211 €	206 569 €	154 927 €	206 569 €
100%	20 %	25%	20%	15 %	20%

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de rénovation de la « Maison du Val d'Argent » avec le nouveau montant prévisionnel 1 032 844 €

APPROUVE l'inscription budgétaire correspondant de ce projet dans la section d'investissement.

AUTORISE le Président à solliciter l'ensemble des partenaires pour des subventions les plus élevées possibles (Etat, Collectivité Européenne d'Alsace, Région Grand Est, de l'Europe avec le fond FAEDER, DRAC..)

AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,



Maud PETITDEMANGE

Le Président

